

Direction Générale Adjointe en charge du Développement Territorial

Direction de l'Aménagement Territorial

Service Habitat, Urbanisme et Quartiers Prioritaires

Tél.: 03.59.73.82.45. nathalie.fagot @lenord.fr

Réf. : DGADT/DAT/SHUQP DDAT-HUQP201900255 Affaire suivie par : Nathalie FAGOT Monsieur Jean Pierre DHORME Maire de Naves Mairie 42 chaussée Brunehaut 59161 NAVES

Lille, le - 9 OCT. 2019

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Toutefois, il vous est demandé de supprimer du tableau des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) de la servitude d'alignement EL7 le long de la RD 157. Celle-ci n'est d'ailleurs pas matérialisée sur la carte des SUP. En effet, cette servitude n'apparaît déjà plus dans le POS de la commune, approuvé le 19/11/2001.

Je vous remercie de me faire parvenir deux dossiers relatifs à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance/de mes sentiments les meilleurs.

Christian POIRET

1er Vice-Président en charge

des Finances et de l'Aménagement du Territoire

lenord.fr